Informations de base

2025/2975(RPS) RPS - Actes d'exécution	Procédure caduque ou retirée
Objection formulée conformément à l'article 115, paragraphes 2 et 3, et paragraphe 4, point c), du règlement intérieur: limites maximales applicables aux résidus d'acétamipride **Subject** 3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)	

Acteurs principaux

	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
Parlement européen	ENVI Environnement, climat et sécurité alimentaire	PIETIKÄINEN Sirpa (EPP) CLERGEAU Christophe (S&D) WIEZIK Michal (Renew) TOUSSAINT Marie (Greens/EFA) HAZEKAMP Anja (The Left)	04/12/2025 04/12/2025 04/12/2025 04/12/2025 04/12/2025

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
13/11/2025	Publication du document de base non-législatif	D110096/02	
26/11/2025	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
18/12/2025	Résultat du vote au parlement		
18/12/2025	Décision du Parlement		
14/01/2026	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2025/2975(RPS)
Type de procédure	RPS - Actes d'exécution
Sous-type de procédure	Comitologie avec contrôle
Base juridique	Règlement du Parlement EP 115-p2-3
État de la procédure	Procédure caduque ou retirée

Dossier de la commission	ENVI/10/04504

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution faisant objection à l'acte délégué		B10-0592/2025	15/12/2025	

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	D110096/02	13/11/2025	

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	